

# LES GRANDS ENJEUX

## Comprendre le monde - la société



**Affichez  
ces pages**

**la compréhension,  
c'est contagieux!**



Partenariats public-privé

## Inefficaces et très coûteux

À l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Charest en 2003, on s'est empressé de déclarer à tout vent que l'État et ses citoyens devaient absolument trouver des moyens ingénieux pour économiser de l'argent afin éviter d'endetter les générations futures, et par ailleurs qu'il fallait s'assurer que les futurs projets d'infrastructures (autoroutes, ponts, hôpitaux, etc.) soient menés avec plus d'efficacité qu'avant. Pour y arriver, il fallait donc rien de moins que les partenariats public-privé (les PPP). Mais, au moment où le gouvernement s'appête à faire construire en mode PPP le méga hôpital de l'Université de Montréal (CHUM) avec un budget de 2,5 milliards \$, il convient de remettre les pendules à l'heure et de rappeler ce que sont vraiment les PPP, c'est-à-dire des projets inefficaces, inadaptés, et beaucoup plus coûteux pour le gouvernement et ses citoyens.

### 1 C'est quoi un PPP?

Les partenariats public-privé (PPP) constituent un nouveau mode de fonctionnement pour mettre en branle les grands projets d'infrastructures qui sont essentiels à toute société. Habituellement, quand il faut construire une école, une route, ou un hôpital, le gouvernement effectue un emprunt et octroie un contrat à une entreprise privée après avoir lancé des appels d'offres publics. L'État reste maître d'œuvre du projet, propriétaire à 100% des bâtiments et des infrastructures en question. Un peu comme un particulier qui paye l'entrepreneur qu'il a choisi pour construire sa maison. Avec la formule des PPP, ce n'est plus la même chose. Le gouvernement, sous le prétexte de réaliser des économies et d'agir plus efficacement, passe alors un contrat (qui demeure confidentiel) avec l'entreprise privée pour que celle-ci trouve elle-même le financement et réalise la construction d'un projet d'infrastructure, un hôpital par exemple. L'entrepreneur privé, parce que c'est ce qu'il recherche avant tout, tirera son profit en louant cet hôpital au gouvernement pendant environ 30 ou 35 ans pour ensuite lui remettre normalement en bon état à la fin du contrat (en lui cédant ou en lui vendant selon le contrat). Le gouvernement se retrouve alors à la fin propriétaire d'infrastructures performantes et bien entretenues sans qu'il ait eu à s'endetter. Trop beau pour être vrai? **En effet!**

**C'est non!**

**«On ne peut pas construire un hôpital universitaire en PPP, la formule est beaucoup trop rigide.**

**(...) Les PPP fixent les choses dans le temps, alors qu'un hôpital bouge.»**

Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec

### 2 Pourquoi Perdre Plus

Bien avant que les premiers PPP ne se mettent en branle au Québec, de nombreux signaux faisaient déjà état des ratés de cette formule ailleurs dans le monde et dans d'autres régions du Canada. À tel point que plusieurs PPP ont été interrompus et repris par les différents paliers de gouvernements concernés. Le métro de Londres, le réseau d'approvisionnement en eau potable de Hamilton, et récemment, le projet du pont Mann en Colombie-Britannique n'en sont que quelques exemples. D'autres PPP n'ont pas été interrompus, mais n'en constituent pas pour autant des réussites. Alors qu'on nous vante l'efficacité des PPP et leurs faibles coûts, c'est tout le contraire qui se produit. D'abord, les PPP affichent fréquemment des dépassements de coûts, démarrent plus lentement que les projets conventionnels, notamment à cause de la lourdeur des contrats qu'il faut négocier pendant des années. Les PPP nuisent au développement économique local puisque seule une poignée de gros joueurs, souvent de l'extérieur du pays, ont la capacité de soumissionner sur ces projets.

Les PPP fixent les conditions pendant très longtemps sans possibilité d'adaptation, à moins de compensations généreuses pour le partenaire privé. Enfin, ils musèlent les citoyens. Car ici, ce sont les règles commerciales qui prévalent... et les contrats de PPP sont donc tenus secrets.



### Ça vous rassure?

« Ce sont les ministres qui demeurent responsables d'un PPP et qui devront rendre des comptes ».



Monique Jérôme-Forget, alors ministre responsable du dossier des PPP, exprimant son refus à la Commission d'accès à l'information (CAI) qui exigeait que les contrats et les plans d'affaires en PPP aient un caractère public.



COMITÉ DE SOLIDARITÉ  
TROIS-RIVIÈRES

[www.cs3r.org](http://www.cs3r.org)



## Le Klondike?

### A) Plus efficaces...

**En réalité...** pas du tout! La plupart des projets en PPP sont tellement longs à négocier qu'ils démarrent souvent avec plusieurs années de retard. Selon un rapport de la coalition ontarienne de la santé, pendant que les coûts du projet de construction et d'exploitation en PPP du nouvel hôpital de Brampton augmentaient de 186 %, les dimensions de l'hôpital rétrécissaient, le nombre de lits prévus diminuait de 22 %, et les listes d'attente augmentaient.

### B) Moins chers...

**En réalité...** Vraiment pas! D'abord, les frais d'intérêts pour emprunts des entreprises privées sont beaucoup plus élevés que ceux des gouvernements. Et, un rapport publié au Royaume-Uni conclut que « les partenariats public-privé coûtent une fortune au pays. Cela revient à acheter un hôpital pour le prix de deux. »

(Source : <http://www.unison.co.uk> - SCFP, novembre 2008)

### C) Moins risqués pour le gouvernement...

**En réalité...** c'est tout le contraire qui se produit. Les contrats « en béton » négociés à coups de millions \$ font en sorte que le moindre pépin qui survient en cours de route est totalement assumé par le gouvernement. Soyons clairs, dans un projet lié à la santé, à l'éducation ou encore aux infrastructures de transport, il incombera toujours au gouvernement d'assumer le risque en cas de faillite du partenaire privé ou de tout autre problème avec celui-ci.





# Quelques histoires de



## Le Métro de Londres



Un des premiers et des plus gros projets de PPP au monde. Un échec spectaculaire selon une enquête du gouvernement britannique. Après seulement quelques années, le consortium privé a déjà accumulé pour 4 milliards \$ de déficit soit un dépassement des coûts de 375 %, alors que seulement 40% des travaux avaient été effectués. Depuis, la ville de Londres a repris le projet, et les dettes seront assumées par les payeurs de taxe londoniens.  
(Source : CFCP, 26 février 2008)

## Histoire d'eau



En France, la ville de Grenoble, qui avait livré au secteur privé la gestion de son eau potable en a repris possession après que les citoyens aient soufferts de surfacturation, de désinformation, et de diminution de services. Aujourd'hui les habitants paient 20% moins cher, la qualité est meilleure, l'entretien est trois fois plus rapide que sous le règne de l'entreprise privée.  
(Source : Le Soleil lundi 14 février 2005)

## L'hôpital de Brampton



Les coûts prévus pour cet hôpital en Ontario étaient de 357 millions \$ et sont passés à 614 millions \$ à la fin, même si les dimensions prévues au départ ont été réduites. Les coûts d'emprunt ont été de 174 millions \$ de plus que si l'hôpital avait été construit par le secteur public. Toutes les autres informations financières sont inconnues du public, étant considéré comme des « secret commerciaux ».  
(Source : Vérificateur général de l'Ontario, SCFP)

## Le prolongement de la 25



Le ministère des Transports du Québec devra éponger un dépassement de coûts de près de 25 millions \$ sur le chantier du prolongement de l'autoroute 25, le premier partenariat public-privé (PPP) au Québec. Ce montant équivaut à plus de 10 % de la facture annoncée par le gouvernement, soit 207 millions \$. Et le chantier ne fait que commencer...  
(Source : Radio-Canada, 17 avril 2009)

## Lisez les autres pages de la série « Les grands enjeux »

[www.lagazette.ca](http://www.lagazette.ca)  
dans la section  
« Les grands enjeux »



## Pour en savoir plus

Les partenariats public-privé (PPP) et les municipalités :  
Au-delà des principes, un bref survol des pratiques  
[www.ucs.inrs.ca/pdf/PPPMun.pdf](http://www.ucs.inrs.ca/pdf/PPPMun.pdf)

Médecins québécois pour le régime public  
[www.mqrp.qc.ca](http://www.mqrp.qc.ca)

Syndicat canadien de la fonction publique  
[www.scfp.ca](http://www.scfp.ca)  
(Inscrire « PPP » dans l'outil de recherche)

Institut de recherche et d'information socio-économique  
[www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)

## 3 Vite, marche arrière!

On le voit, les PPP sont loin d'avoir fait la preuve qu'ils sont pertinents et efficaces. Qui plus est, entre le profit de leurs dirigeants, et le bien-être de la population en général ou même de leurs propres travailleurs, les compagnies multinationales avec qui l'État signera des contrats secrets de PPP choisiront toujours le profit. La crise financière et économique actuelle nous en fait la preuve. Au Québec, nous avons été capables dans l'intérêt de tous les citoyens, et en toute transparence, de réaliser de grands projets d'autoroutes, d'usines de traitement des eaux usées, de barrages hydroélectriques, d'hôpitaux, d'écoles et d'universités, qui nous appartiennent et dont nous pouvons tous être fiers collectivement. Tout n'est pas parfait évidemment, et des améliorations pourront toujours être apportées. Mais promouvoir au Québec les PPP et leurs contrats secrets de 35 ans alors qu'ailleurs, plusieurs expériences similaires ont été de coûteux et lamentables échecs semble pour le moins questionnable. D'autant plus que tout le monde s'entend pour affirmer qu'être propriétaire, c'est toujours mieux que locataire.

## Gros et... conventionnel

Parce que les précédents hôpitaux construits en PPP au Royaume-Uni ont coûté trop cher et que la qualité des services a aussi été affectée, le gouvernement écossais a choisi de construire son prochain hôpital (le plus gros hôpital de l'histoire), non pas en mode PPP, mais bien en mode conventionnel.

Où serez-vous en 2044? C'est l'année d'échéance prévue au contrat en PPP pour l'hôpital du CHUM. La médecine aura pendant ce temps très certainement fait des découvertes fantastiques et des pas de géants... mais le CHUM devra quand même opérer dans le cadre rigide d'un contrat signé 35 ans plus tôt.

## Le chiffre du mois

# 28 000

C'est le nombre de pages que contient le contrat PPP passé par la ville de Londres avec son partenaire privé, pour la réfection du métro. Si ce PPP a été un échec lamentable, tant au niveau des résultats que des coûts, il a très certainement dû faire au moins le bonheur des cabinets d'avocats qui ont travaillé pendant des années à rédiger et négocier le contrat.

(Source : Pierre J. Hamel, Institut national de recherche scientifique, 2007)

## PPP Que proposent-ils?



La plate-forme électorale du parti est muette sur ce sujet et notre demande adressée à l'ADQ est restée sans réponse.



La plate-forme électorale du parti est muette sur ce sujet et notre demande adressée au PLQ est restée sans réponse.



Toutefois, c'est le PLQ qui a créé l'Agence des PPP, qui a démarré les premiers projets de ce type au Québec et qui s'apprête à réaliser la construction de l'Hôpital du CHUM en mode PPP.

CHUM ou l'autoroute 25 actuellement.  
(Source : Direction des communications de l'Assemblée nationale du Québec)

Mettre un terme aux partenariats public-privé (PPP).  
(Source : Plate forme électorale 2008)

Abolir l'Agence des partenariats publics-privés et ne plus faire usage de ce mode de développement économique.  
(Source : Plate forme électorale 2008)



Les PPP ne conviennent pas à tous les types de projets. Avec la crise économique, les entreprises doivent emprunter sur les marchés internationaux à des taux d'intérêt largement supérieurs aux taux des gouvernements (...). De plus, les risques financiers doivent être bien partagés (...), ce qui n'est pas le cas avec le

Publié par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières, un organisme sans but lucratif indépendant, en collaboration avec La Gazette de la Mauricie, grâce à des dons de citoyens et de citoyennes de la Mauricie.

Pour réagir ou faire un commentaire à propos du contenu de ces deux pages, faites-le par courriel à :

[grandsenjeux@cs3r.org](mailto:grandsenjeux@cs3r.org)  
(819) 373-2598

Vous pouvez faire un don à l'organisme pour qu'il puisse continuer sa mission d'éducation et de sensibilisation en envoyant un chèque à :  
CSTM – Fonds de Charité  
942, Ste-Geneviève, Trois-Rivières (Qc) G9A 3X6